EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **03 novembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trois novembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 27 octobre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jérôme GODARD à Philippe BOHELAY, Cyril CINEUX à Pierre MIQUEL, Marion CANALES à Grégory BERNARD, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Alain LAFFONT demande la présentation du vœu en première question de l'ordre du jour du Conseil. Monsieur le Maire n'y accède pas.
Monsieur Alain LAFFONT demande une suspension de séance à 18 h 10 à laquelle Monsieur le Maire accède.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire reprend la séance à 18 h 16.
Messieurs Grégory BERNARD et Louis COUSTES arrivent pendant la présentation de la question n° 1.
Madame Magali GALLAIS quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n° 5 (fin du pouvoir donné par Madame Isabelle PADOVANI).
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 8.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 16 et donne pouvoir à Monsieur Alparslan COSKUN.

Rapport N° 26

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 9 500 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

PACHAMAMA

L'objectif de l'association est d'organiser des activités internationales entre les communautés d'individus d'Amérique Latine et d'Europe à travers la promotion des patrimoines humains, historiques, sociaux, culturels et naturels latino américain.

L'action consiste à former et aider des volontaires, en situation économique précaire, à participer à des chantiers en Amérique Latine sur une période variant de trois mois à deux ans afin qu'ils acquièrent une expérience professionnelle.

Coût du projet :	24 300 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention versée en 2016 :	1 000 €
Subvention proposée :	1 500 €

ASSOCIATION REGIONALE DES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE D'AUVERGNE

Cette association a pour objet de développer le goût à l'activité musicale et artistique, de sensibiliser le jeune public au spectacle vivant et d'encourager les jeunes à la pratique musicale.

La Ville est sollicitée afin d'aider cette association dans une nouvelle action qui porte sur l'accueil en résidence d'artistes avec la Compagnie Kandid à la Maison de l'Oradou.

Ce projet permettra aux élèves des écoles primaires de la Ville de rencontrer ces artistes, de les voir travailler et d'assister à la « première » du spectacle « Victor et Ukulélé » en représentation privée.

Coût du projet :	12 977 €
Subvention sollicitée :	3 000 €
Subvention versée en 2016 :	4 000 €
Subvention proposée :	3 000 €

FOYER DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE AMICALE LAÏQUE JULES VERNE

L'objet de l'association est de mettre à disposition de tous les moyens de développement d'activités éducatives, sociales et récréatives
L'association œuvre depuis quarante ans sur le quartier des Vergnes, en particulier auprès des enfants de l'école Jules Verne. À cette occasion, l'amicale souhaite organiser une journée festive qui permettra aux anciens et nouveaux adhérents de se rencontrer et de se retrouver lors d'une journée conviviale.

Coût de l'action :	2 100 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention versée en 2016 (DSL et Contrat Ville) :	8 500 €
Subvention proposée :	500 €

LES ŒILLETS DE LA LIBERTE

Cette association a pour but de commémorer le 30ème anniversaire de la révolution des œillets, évènement historique qui a changé la face du Portugal

En convoquant artistes contemporains, philosophes, et militant associatifs, l'association se propose, autour de plusieurs évènements culturels d'interroger la vitalité des acquis de la révolution des œillets dans une Europe en crise en organisant des concerts, projections de films, conférences, lectures de poésie …

Coût du projet :	6 000 €
Subvention sollicitée :	3 000 €
Subvention versée en 2016 :	0 €
Subvention proposée :	3 000 €

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE (ADEPAPE)

L'objet de cette association est de participer à l'effort d'insertion sociale de ses adhérents et de ceux qui ont ou auraient des qualités pour le devenir, ceci principalement en :

- recherchant par son action, avec différents partenaires, à favoriser leur insertion,
- en défendant et représentant leurs intérêts devant l'opinion et les pouvoirs publics,
- en mettant en œuvre tous les moyens socio-éducatifs favorables à leur insertion sociale et professionnelle,
- en les aidants dans leurs établissements ou dans les situations difficiles par l'octroi de prêts d'honneur, secours d'urgence, colis alimentaires (Banque alimentaire) …

L'association souhaite organiser, le 1er décembre, une journée conférence sur la loi du 14 mars 2016 de Protection de l'Enfance animée par Michèle Creoff, vice-présidente du Conseil National de la Protection de l'Enfance. Cette conférence sera suivie d'une représentation théâtrale « J'ai pas l'temps…J'suis pas comme eux » organisée par la compagnie « FOLHELIOTROPE » sur le thème de l'accès à l'autonomie des jeunes majeurs ASE.

Coût du projet :	3 130 €
Subvention sollicitée :	1 500 €

Subvention versée en 2016 : 0 €
Subvention proposée : 1 500 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 novembre 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY